

Il importe de songer à l'avenir en comparant un tarif comme celui-ci, et il faut faire en sorte de protéger chaque industrie en autant que possible et favoriser également les intérêts commerciaux qui devront rendre ce pays riche et prospère. La vallée du lac St. Jean, comme on le sait bien, est non-seulement un des plus beaux districts agricoles de la province, mais elle est destinée à recevoir le demi-million de nos concitoyens qui depuis plusieurs années ont déserté le pays pour émigrer aux Etats-Unis. Si le chemin de fer dont je parle est construit, comme je le crois, et j'espère que le gouvernement pourra trouver moyen de l'aider, la vallée du lac St. Jean contribuera dans une vaste mesure au progrès et au développement du pays. Il est aussi, outre la protection accordée aux agriculteurs, d'autres intérêts qu'il ne faut pas ignorer et qui ajoutent également au bien-être de la population. S'il est vrai que ce tarif doit réaliser toutes nos espérances, pourquoi ne serait-il pas acceptable au Canada ? Dans la province de Québec, nous avons l'industrie de la construction des navires, ainsi que d'importantes manufactures, comme par exemple les fabriques de meubles, de voitures, de cordes—qui demandent une protection qu'elles n'ont pas eu sous l'ancien gouvernement. L'an dernier nous avons importé pour une valeur de \$399,794 de meubles, et pour \$85,634 de voitures.

Il y avait aussi à Québec—je parle de la localité que je connais le mieux—une grande manufacture de meubles dans laquelle un montant considérable de capitaux canadiens se trouvait engagé et qui fut pratiquement close sous le dernier régime fiscal. Cette fabrique donnait de l'ouvrage à deux ou trois cents personnes, il y a huit ou dix ans ; mais aussitôt après la mise en vigueur du tarif précédent, les journaux de Québec publiaient des avis de ventes à l'encan et au rabais d'articles manufacturés aux Etats-Unis. On comprend que les produits américains puissent faire une concurrence ruineuse à ceux du Canada, car les Etats-Unis avec une population de 40,000,000 d'âmes, produisent plus qu'il ne leur faut et peuvent expédier ici le surplus de leur approvisionnement à des prix inférieurs aux nôtres, ce qui leur permettait en même temps de maintenir leurs fabriques en opération et de contrôler le marché

canadien. Si ce système eût dû se continuer, il aurait fallu fermer nos manufactures et les américains auraient ensuite haussé les prix après avoir détruit nos industries. Je crois que le tarifaura pour cette branche de notre commerce un très bon effet dans la province de Québec. Les américains seront, j'espère, empêchés à l'avenir de vendre sur notre marché à plus bas prix que nous et de nous obliger par là à clore nos fabriques. De cette manière nous pourrions retenir dans les villes du Canada nos journaliers, nos artisans, et nos ouvriers qui ont toujours été reconnus les meilleurs travailleurs partout où ils sont allés. Verrions-nous ces courageux enfants du Canada quitter leur pays pour aller vivre à l'étranger, si nous n'avions pas eu un système fiscal semblable à celui des deux dernières années. Non. Nos compatriotes quittent leur pays natal parce qu'ils ne peuvent y obtenir le travail nécessaire au soutien de leurs familles, et chose remarquable ils émigrent dans un pays où existe un tarif protecteur très élevé.

Il est une autre industrie que le nouveau tarif protégera en imposant un droit de vingt pour cent sur le ciment romain. Nous avons à Québec une fabrique de ciment qui depuis plusieurs années a dû surmonter de grandes difficultés pour assurer son maintien, et elle a remporté un premier prix à l'exposition de Philadelphie. L'imposition d'un droit sur le ciment permettra à cette manufacture de devenir florissante avant peu et j'espère que le gouvernement empêchera que l'on se serve de ciment importé pour les travaux publics.

Les honorables membres de la gauche et la presse libérale trouvent bon de proclamer que le tarif devra augmenter les taxes ; mais l'on sait que depuis des années ils accumulent des déficits. Et je demande comment il serait possible de combler ces déficits et de les empêcher à l'avenir, si nous ne changions la politique fiscale qui en a été la cause, et si nous ne la remplacions par une autre qui devra stimuler nos industries et nous redonner la prospérité dont le pays a tant besoin. En restant plus longtemps au pouvoir, les honorables messieurs de l'opposition auraient continué à imposer des droits qu'ils auraient sans doute accrus sur deux ou trois articles sans adopter aucun sys-